

NORME
INTERNATIONALE
INTERNATIONAL
STANDARD

CEI
IEC

60947-4-2

1995

AMENDEMENT 2
AMENDMENT 2
1998-08

Amendement 2

Appareillage à basse tension –

Partie 4:

Contacteurs et démarreurs de moteurs –

**Section 2: Gradateurs et démarreurs à
semiconducteurs de moteurs à courant alternatif**

Amendment 2

Low-voltage switchgear and controlgear –

Part 4:

Contactors and motor-starters –

**Section 2: AC semiconductor motor controllers
and starters**

© IEC 1998 Droits de reproduction réservés — Copyright - all rights reserved

International Electrotechnical Commission
Telefax: +41 22 919 0300

3, rue de Varembé Geneva, Switzerland
IEC web site <http://www.iec.ch>



Commission Electrotechnique Internationale
International Electrotechnical Commission
Международная Электротехническая Комиссия

CODE PRIX
PRICE CODE

C

Pour prix, voir catalogue en vigueur
For price, see current catalogue

AVANT-PROPOS

Le présent amendement a été établi par le sous-comité 17B: Appareillage à basse tension, du comité d'études 17 de la CEI: Appareillage.

Le texte de cet amendement est issu des documents suivants:

FDIS	Rapport de vote
17B/919/FDIS	17B/945/RVD

Le rapport de vote indiqué dans le tableau ci-dessus donne toute information sur le vote ayant abouti à l'approbation de cet amendement.

Le contenu du corrigendum de mars 1999 a été pris en considération dans cet exemplaire.

Page 92

9.3.5.1.1 Essai d'émission conduite à fréquence radio

Remplacer la note existante par le texte suivant:

L'addition de filtrage haute fréquence en mode commun dans les connexions du circuit principal peut entraîner des réductions inacceptables du couple de démarrage du moteur, ou détruire le concept des réseaux de distribution non mis à la terre ou mis à la terre par une impédance élevée, par exemple utilisés dans des processus industriels, avec des implications pour la sécurité du système.

Si, afin de respecter les niveaux d'émission donnés au tableau 14, des filtres sont nécessaires mais ne sont pas utilisés pour les raisons ci-dessus, d'autres précautions doivent être prises afin de ne pas dépasser les niveaux d'émission donnés dans ce tableau.

FOREWORD

This amendment has been prepared by subcommittee 17B: Low-voltage switchgear and controlgear, of IEC technical committee 17: Switchgear and controlgear.

The text of this amendment is based on the following documents:

FDIS	Report on voting
17B/919/FDIS	17B/945/RVD

Full information on the voting for the approval of this amendment can be found in the report on voting indicated in the above table.

The contents of the corrigendum of March 1999 have been included in this copy.

Page 93

9.3.5.1.1 Conducted radio-frequency emission test

Replace the existing note by the following text:

The addition of high-frequency common mode filtering in the main power connections may cause unacceptable reductions in motor starting torque, or render invalid the concept of unearthed or high impedance earthed distribution systems, as employed within process industries, with implications for system safety.

If, in order to fulfil the emission levels given in table 14, filters are necessary but are not used for the above reasons, other precautions shall be taken in order not to exceed the emission levels given in this table.

Remplacer le tableau 14 existant par le nouveau tableau 14 suivant:

Tableau 14 – Limites de perturbation en tension sur les bornes pour les émissions conduites à fréquences radioélectriques

Classe d'appareils (type de réseau)	A* (industriel)		B (réseau public)	
	dB (μV) quasi-crête	dB (μV) moyenne	dB (μV) quasi-crête	dB (μV) moyenne
0,15 à 0,5	100	90	66 à 56 (décroît avec le log de la fréquence)	56 à 46 (décroît avec le log de la fréquence)
0,5 à 5	86	76	56	46
5 à 30	90 à 70 (décroît avec le log de la fréquence)	80 à 60 (décroît avec le log de la fréquence)	60	50
* Limites conformes à celles du CISPR 11, Groupe 2.				